



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

6 août 2026

UN OUVRAGE EN HOMMAGE A FEU KLEBER DADJO, 1^{ER} OFFICIER ET PRESIDENT DU TOGO

Lomé, 6 août (ATOP) - L'ouvrage « Le Soldat Kléber Dadjo, premier officier de l'armée et président de la République (1933-1967) », du premier Rapporteur du Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), Dr Evalo Wiyao, a été présenté, le jeudi 6 août à Lomé.



Dr Kpaye présentant l'ouvrage



L'assistance

La cérémonie de dédicace et de présentation de l'ouvrage, prélude l'hommage national qui sera rendu à feu Colonel Kléber Dadjo le 12 août prochain à Siou (Doufelgou), son village natal. Cet ouvrage de 156 pages est subdivisé en deux chapitres. Il met en lumière le parcours emblématique du Colonel Dadjo, une personnalité politique, militaire du pays, président de la République, à un moment très difficile de l'évolution du pays.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-8
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----8-14
DOSSIER	-----14-17
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----17-19
SPORTS	-----19-21

La première partie « Kléber Dadjo sous le drapeau français : symbole de la témérité (1933- 1962) » décrit le parcours militaire de l'homme qui commence sa carrière militaire avec un grade inférieur pour aboutir à celui suprême de l'armée. La deuxième partie « Kléber Dadjo : l'officier supérieur et le président de la République (1^{er} avril 1961 – 13 avril 1967) » construite autour de deux axes, revient sur les valeurs qu'incarnait le commandant de la garde togolaise et son rôle en tant que président de la République.

Présentant l'ouvrage, Dr Kpaye Bakayota, a indiqué que ce document a une double portée. Une portée historique, dit-il, parce qu'il révèle des faits méconnus du public et celle éducative en ce sens que l'histoire de ces grandes figures sont des sources d'inspiration, des exemples de courage, de patriotisme, de nationalisme pour les jeunes générations afin de bâtir la nation. Selon lui, feu Kléber Dadjo fut un grand patriote, un président consensuel.

Dr Wiyao a fait savoir que la rédaction de cet ouvrage s'insère également dans le cadre de la mission du HCRRUN. L'auteur souligne qu'il entend également par ce document, mettre à la disposition du monde universitaire, au moins un ouvrage scientifique de référence sur cet officier supérieur de l'armée qui pourra être pris en compte dans les programmes d'enseignement d'histoire. Dr Wiyao a témoigné sa reconnaissance au Président du Conseil, Faure Gnassingbé, grâce à qui ce ouvrage a vu le jour.

La cérémonie a regroupé des présidents d'institutions, des officiers supérieurs de l'armée, des personnalités politiques et administratives. Elle a été marquée par la remise symbolique de l'ouvrage par la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya aux représentants de diverses institutions. ATOP/BA/SED/BV



L'ouvrage

ECHOS DE LA CAPITALE

INONDATIONS DU MOIS DE JUIN 2026 :

LE GOUVERNEMENT ASSISTE DES POPULATIONS SINISTREES DU GRAND LOME

Agoè-Nyivé, 6 août (ATOP) – Le gouvernement à travers l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) a assisté des ménages du Grand Lomé affectés par les pluies diluviennes des 28 et 29 juin, avec des produits non vivres et un transfert monétaire. Les activités ont été lancées, le jeudi 6 août dans la commune Agoè-Nyivé 4.

La cérémonie a réuni plusieurs membres du gouvernement, des autorités locales et traditionnelles, ainsi que des partenaires techniques et financiers, dont le Système des Nations Unies. L'initiative vise à apporter un soulagement immédiat et durable aux victimes des intempéries du mois de juin derniers.



Remise symbolique à une bénéficiaire

D'un montant total de 1.142.375.583 F CFA, chaque kit est composé d'un carton de pain de savon, un seau d'eau, une natte, un drap et un transfert monétaire cash, d'une valeur de 40.000 FCFA par ménage. Chaque ménage est composé de 5 personnes



L'assistance



Le ministre Madjoulba lançant les activités

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Batossie Madjoulba, a rappelé que cette intervention s'appuie sur la réactivité de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe (PNRRC) et de l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC). Il a souligné l'importance des acquis de l'exercice de simulation «Miadrado 2026», mené peu avant les événements dans le Bas-Mono, qui a permis d'optimiser la coordination et la rapidité des secours sur le terrain. « Les eaux se retirent, mais les difficultés demeurent. L'assistance humanitaire que nous lançons constitue une étape déterminante pour le relèvement des populations et le renforcement de leur résilience », a déclaré le ministre de la Sécurité. Le ministre Madjoulba a indiqué que cette opération s'inscrit dans la vision gouvernementale et la Feuille de route 2026-2031, articulée autour de trois piliers fondamentaux, notamment Protéger, Rassembler et Transformer. Il a souligné qu'au-delà de l'urgence humanitaire, le gouvernement a insisté sur la nécessité de passer de la simple sensibilisation à l'application rigoureuse des textes de loi. Un appel ferme a été lancé aux citoyens pour proscrire l'incivisme, notamment les constructions dans les zones inondables et les bas-fonds, souvent facteurs aggravants des inondations.

La ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfant, Mme Martine Moni Sankaredja a rappelé que le bilan fait état de 5 décès enregistrés et 26.603 personnes affectées, réparties dans 7.306 ménages. Elle informé que face à cette situation une première phase de soutien d'urgence a été déployée. Celle-ci comprend notamment des transferts monétaires destinés à la couverture des besoins alimentaires ; la distribution de kits d'hygiène et d'assainissement et la fourniture de kits médicaux d'urgence.

La représentante Résidente des Systèmes des Nations unies (SNU), Mme Coumba Dieng Sow, a salué la synergie d'actions et réaffirmé son engagement aux côtés de l'Etat togolais pour accompagner le relèvement durable des communautés affectées.

ATOP/SED/GMM/KYA

L'ARCOP SENSIBILISE LES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE SUR L'ETHIQUE ET LES MECANISMES DE SANCTION

Lomé, 6 août (ATOP) - L'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a sensibilisé les acteurs de la commande publique sur l'éthique, l'intégrité et les mécanismes de sanction dans les marchés publics au Togo, le jeudi 6 août à Lomé.

L'atelier a réuni les cadres de l'administration publique, les chefs d'entreprises privées, les responsables de la société civile et les professionnels des médias. Il s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'ARCOP pour promouvoir une gouvernance

exemplaire de la commande publique et renforcer la confiance entre les différents acteurs du secteur.



L'assistance suivant...



...M. Morou (au milieu) ouvrant l'atelier

La rencontre vise à faire connaître les mécanismes de dénonciation et de sanction prévus par le cadre réglementaire afin de promouvoir des comportements conformes aux principes de probité et de transparence. Elle entend renforcer la prévention en favorisant une meilleure appropriation des règles d'éthique et de déontologie applicables à la commande publique.

Les participants ont suivi des communications, entre autres sur le code d'éthique et de déontologie de la commande publique, les pratiques interdites telles que la corruption, la fraude ou la collusion. Ils ont également été instruits sur le rôle du comité de règlement des différends dans le traitement des recours et des dénonciations, ainsi que sur les sanctions applicables aux opérateurs économiques et aux agents publics en cas de manquement aux règles en vigueur.

A travers ce cadre d'échanges, l'ARCOP ambitionne de promouvoir une culture de l'intégrité reposant sur le respect des règles, la prévention des irrégularités et la responsabilité de chaque acteur dans la gestion des ressources publiques. Elle réaffirme son engagement à lutter contre toutes les formes de pratiques contraires à l'éthique dans les marchés publics et à contribuer à la mise en place d'un système de commande publique performant, transparent et crédible, au service du développement économique et social du pays.

Le directeur général de l'ARCOP, Aftar Touré Morou, a fait savoir que la commande publique ne constitue pas un champ d'affrontement entre l'État et le secteur privé, mais un partenariat au service du développement national. Il a indiqué que pour permettre à l'ARCOP de remplir pleinement sa mission, il est essentiel de renforcer la collaboration avec l'ensemble des acteurs, notamment les opérateurs économiques, les administrations publiques, la société civile et les médias. M. Morou a assuré que l'ARCOP, en collaboration avec la Direction nationale du contrôle de la commande publique, œuvre quotidiennement à garantir des marchés publics fondés sur l'équité, la transparence et le respect des règles.

ATOP/KYA/AO/BV

CONCOURS D'ENTREE A L'ENA (SESSION DES 12 ET 13 AOÛT 2026) :

LA LISTE DES CANDIDATS ET LA REPARTITION PAR CENTRES D'ECRIT DISPONIBLES

Lomé, 6 août (ATOP) – Le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social informe les candidats inscrits au concours interne et externe d'entrée à l'École nationale d'administration (ENA), Cycles II et III, prévus pour les 12 et 13 août 2026, qu'ils peuvent consulter la liste et la répartition des candidats dans les différents centres d'écrit retenus.

Par le biais d'un communiqué officiel signé par le ministre, secrétaire général de la Présidence du Conseil, Mme Ablamba Ahoéfavi Johnson, le ministère de la Fonction publique informe l'opinion et les candidats aux concours d'entrée à l'ENA que le tableau de répartition par centres d'examen est officiellement disponible.

Les épreuves écrites se dérouleront les mardi 12 et mercredi 13 août 2026 dans trois grandes zones d'examen à savoir Lomé, Kara et Dapaong. Selon le communiqué les centres d'écrit sont organisés comme suit :

***Dans la région du Grand Lomé**, le Lycée Adidogomé I va regrouper l'ensemble des candidats inscrits pour toutes les options du Cycle II, et le Lycée Adidogomé II accueillera l'ensemble des candidats pour toutes les options du Cycle III.

***Dans la région de la Kara**, le Lycée Kara I va accueillir l'ensemble des candidats inscrits pour les options du Cycle II et du Cycle III.

***Dans la région des Savanes**, c'est le Lycée Nassable (Dapaong) qui va regrouper tous les candidats du Cycle II et du Cycle III de la région.

Le ministère invite les candidats à prendre connaissance de leur centre de composition afin de prendre toutes les dispositions organisationnelles requises avant le démarrage des épreuves prévues pour le début de la semaine prochaine.
ATOP/Rédaction

CONCOURS ENA

Ecole nationale d'Administration

JOURNÉE SCIENTIFIQUE :

UN COLLOQUE POUR RENFORCER LES MECANISMES DE PROTECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES



Officiels et participants

particulier des filles et des jeunes femmes, des citoyens autonomes et protégés par des droits.

Lomé, 6 août (ATOP) - Un colloque sur « La protection des enfants et des jeunes dans l'espace numérique au Togo » s'est tenu le jeudi 6 août à Lomé.

La rencontre a regroupé des enseignants-chercheurs, des responsables administratifs, des organisations de défense des droits des enfants, des élèves, des étudiants ainsi que des partenaires techniques et financiers. Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Space to Lead » et vise à faire des enfants et des jeunes, en

particulier des filles et des jeunes femmes, des citoyens autonomes et protégés par des droits. La leçon inaugurale du colloque a été donnée par le Prof. Avegnon Edem Koffi. Les participants ont ensuite suivi des communications et des débats sur le cadre juridique, les droits fondamentaux et autorité parentale face aux enjeux du numérique ; la protection des données personnelles, le charting et les politiques de gouvernance publique ; infractions en ligne, délinquance juvénile et stratégie de protection pénale. Ces débats sont animés par des enseignants-chercheurs des Universités de Lomé, de Kara et de Laval, Québec, Canada, ainsi que le personnel de Plan international Togo et de Compassion internationale Togo qui ont partagé leurs expériences en matière de protection des enfants à l'ère du numérique.

Le directeur général de la protection de l'enfance, Dr Kondoh Kandalé a rappelé que le numérique constitue aujourd'hui une opportunité d'apprentissage, de communication et d'innovation pour l'enfant et les jeunes. Toutefois, a-t-il souligné, ces avancées technologiques s'accompagnent de nombreux risques qui nécessitent une vigilance accrue. « Derrière cette façade de progrès et d'innovation, se cachent des risques réels, des menaces invisibles pourtant bien présents », a-t-il déclaré. Ces risques, a ajouté Dr Kondoh, sont, entre autres, l'exploitation des données personnelles, la désinformation et la cybercriminalité qui sont des phénomènes susceptibles de compromettre le développement, la santé et le bien-être des enfants.



L'assistance



Dr Kondoh (au micro) ouvrant le colloque

Pour faire face à ces défis, le directeur général de la Protection de l'Enfance a relevé que le Togo a mis en place un cadre juridique renforcé pour mieux encadrer l'espace numérique. Il a cité les lois relatives à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité, à la protection des données à caractère personnel, aux transactions électroniques, aux communications électroniques ainsi que le Code de l'enfant. Dr Kondoh a également évoqué la création de l'Agence nationale de la cybersécurité et de Cyber défense Africa, ainsi que la ratification par le Togo de la convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel.

Le directeur exécutif de l'ONG Creuset Togo, Moukpè Essodéké, a souligné que les échanges ont abouti à des recommandations afin de mieux renforcer les mécanismes de protection des enfants et des jeunes au bénéfice des communautés. ATOP/SYI/DHK/BV

PLAIDOYER POUR UNE EDUCATION DE QUALITE :

LA FESEN RENFORCE LES CAPACITES DE SES RESPONSABLES SYNDICAUX

Lomé, 6 août (ATOP) - La Fédération des syndicats de l'éducation nationale (FESEN) a renforcé, le jeudi 6 août à Lomé, les capacités de ses responsables fédéraux et secrétaires préfectoraux, en matière de plaidoyer en faveur d'une éducation de qualité inclusive et équitable.

La session s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « La Force du Public au Togo : ensemble on fait école ». La rencontre a permis de renforcer les connaissances des cadres syndicaux sur les enjeux liés au financement de l'éducation et sur les arguments à développer dans le cadre du plaidoyer.

Les participants ont été entretenus sur les résultats d'une étude ayant servi de base scientifique à la campagne. Les échanges ont porté sur les principaux constats, défis et



Les participants

recommandations issus de cette recherche. Une présentation synthétique des conclusions de l'étude a notamment mis en lumière les questions relatives au financement, au développement et à la consolidation du système éducatif public. A travers les communications, débats et discussions, les responsables de la FESEN ont approfondi leur compréhension des orientations de la campagne et mieux cerner les actions à mener auprès des différents acteurs du secteur éducatif.



L'assistance suivant ...



...Prof. Tonyeme présentant les résultats

Le secrétaire général fédéral de la FESEN, Lorie Akilé-Esso, a souligné que cette session va permettre aux responsables syndicaux de mieux maîtriser les données issues de la recherche afin de conduire des actions de sensibilisation et de mobilisation plus efficaces en faveur d'une école publique performante et accessible à tous.

Le lancement officiel de la campagne « La Force du Public au Togo : Ensemble on fait école » est prévu le vendredi 7 août. L'initiative portée par la FESEN et affiliée à l'Internationale de l'Éducation, ambitionne de mobiliser les différents acteurs autour du renforcement du financement de l'éducation publique et de consolider le plaidoyer en faveur d'une école publique de qualité. ATOP/IS/AO/BV

8^E ÉDITION DE DUNENYO ZA :

DES RITES DE LIBATION ET LA SORTIE DU TAM-TAM PARLANT ANNONCENT LA FÊTE

Lomé, 6 août (ATOP) – Des cérémonies de libation et de sortie du tam-tam parlant (Atopani) ont annoncé la 8^{ème} édition de la fête traditionnelle Dunenyoza le jeudi 6 août dans le Grand Lomé.



Libation à Legbassito



La libation à Aflao-Gakli

Les cérémonies ont été organisées dans les cantons de Djidjolé, Legbassito, Aflao-Gakli, Agoè-Nyivé, Togblékopé et Bè. Elles ont réuni autour des chefs cantons des chefs traditionnels, des prêtres coutumiers, des autorités administratives et politiques et les populations. Que ce soit à Djidjolé, Legbassito, Aflao-Gakli, Agoè-Nyivé, Togblékopé comme à Bè, les prêtres vodou se sont servi de farine de maïs malaxée avec de l'eau d'une part, et des boissons d'autre part, pour invoquer les ancêtres. Ils leur ont demandé

de veiller pour la réussite de la fête, la paix dans les foyers et dans le pays. Le tam-tam parlant a tout autant raisonné en donnant un ton particulier à l'évènement.



L'officiant procédant au rite de libation à Sagbado



Cérémonie de Libation à Bè

A travers les rites, les communautés Bè, Aflao et Agoè-Nyivé ont confié aux ancêtres l'ensemble des activités de cette édition, placée sous le thème, « Avec Dunényo-Zan, valorisons la jeunesse et la femme, acteurs du développement durable ».

Que ce soit à Djidjoli, Legbassito, Aflao-Gakli, Agoè-Nyivé, Togblékopé comme à Bè, la sortie du tam-tam parlant a donné un ton particulier à l'évènement. Les chefs cantons ont dirigés les cérémonies dans leur localité respective. A Djidjole, c'est, Togbui Dzidzoli Awounor Déto X ; à Sagbado, le représentant du trône de Semekonawo, Togbui Alley-Fiago; à Agoè-Nyivé, le chef canton d'Agoè-Nyivé, Togbui Kodjo Helou Edmond Sedzro V, à Legbassito, Togbui Agbotro-Logbo Koami Djidjoli IV; à Bè, Togbui Adéla Akllassou IV et à Togblékopé, Togbuigan Kpodo-Drah Victor.

Partout, les responsables des us et coutumes ont imploré la bénédiction des ancêtres pour la bonne marche des festivités. Ils ont précisé que cette célébration permet de valoriser les pratiques ancestrales et de transmettre aux jeunes générations un patrimoine culturel hérité des aînés.

Plusieurs activités sont inscrites au programme. Il s'agit entre autres, d'une prière musulmane, un tournoi de football, des jeux ludiques, des consultations foraines, une dictée en éwé, des démonstrations d'Avodada et d'Abo, une formation des jeunes en entrepreneuriat et une journée dédiée aux femmes.

L'apothéose de cette édition est prévue le 15 août au stade communal d'Adéwi-Anyigbé (Franciscains).

ATOP/MD/MG/KYA



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

BLITTA/RENFORCER LE PILOTAGE TERRITORIAL :

LES GOUVERNEURS ET PREFETS ADOPTENT UNE FEUILLE DE ROUTE

Blitta-Gare, 6 août. (ATOP) – Les gouverneurs et préfets ont pris part, les 5 et 6 août à Blitta-Gare, à un séminaire national pour renforcer le pilotage territorial et efficace de l'action de l'Etat. Ces assises ont débouché sur l'adoption d'une feuille de route pour le second semestre.

La rencontre a été initiée par le ministère en charge de l'Administration territoriale. Elle est placée sous le thème : « Renforcer le pilotage territorial de l'action de l'Etat : bilan du premier semestre 2026 et perspectives d'amélioration ».



Les participants

Les participants ont échangé sur les nouveaux défis du pilotage territorial de l'action de l'Etat. Ils ont partagé leurs expériences, les difficultés rencontrées ainsi que les initiatives innovantes développées dans leurs ressorts respectifs. Les travaux se sont achevés avec l'adoption d'une synthèse des recommandations sous forme d'une feuille de route.

Le ministre en charge de l'Administration territoriale, Col Hodabalo Awaté, a précisé que ce séminaire est un véritable rendez-vous de responsabilité, de redevabilité et de projection vers l'avenir. « L'avenir de notre administration territoriale ne se construira, ni dans le silence ni dans les certitudes, mais dans le dialogue, l'intelligence collective et la recherche permanente de solutions », a-t-il souligné.

Le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji et le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de la région Centrale, Tchimbiantja Yendoukoa Douiti ont promis que les orientations du ministre seront traduites dans les faits pour renforcer l'action gouvernementale et impulser la cohésion sociale et le vivre ensemble pour la consolidation de la paix. « Nous repartons aguerris, et avec une nouvelle orientation qui nous permettra de mieux travailler », a conclu M. Atcha-Dédji.

Le préfet de Blitta, Anakpa Mani a relevé les initiatives engagées par leur ministère de tutelle, pour améliorer l'organisation des activités, renforcer la coordination des services, promouvoir le dialogue administratif et assurer un meilleur accompagnement des représentants de l'Etat sur le terrain. ATOP/SF/MEK/HKM

LA COMMUNE TCHAUDDJO 2 LANCE L'ELABORATION DE SON PDC



Officiels et participants

Sokodé, 6 août (ATOP) – La commune Tchaoudjo 2 a amorcé, officiellement, le processus d'élaboration de son Plan de développement communal (PDC) lors d'un atelier réunissant les parties prenantes le mercredi 5 août à Lama-Téssi.

Le PDC servira de boussole pour le développement communal sur une période de 5 ans, visant le bien-être social, économique, culturel, spatial et le développement harmonieux durable et résilient de la commune. Il permettra de faire

de la commune Tchaoudjo 2, un exemple inspirant de planification territoriale intégrée, conciliant développement économique et préservation de l'environnement. Le document

sera élaboré grâce à l'appui du programme « Restauration des paysages forestiers et bonne gouvernance dans le secteur forestier » (Forests4future). Ce programme est cofinancé par l'Allemagne et le Luxembourg et mis en œuvre par la GIZ.

L'élaboration de ce document s'appuiera sur un processus structuré permettant d'identifier les besoins réels des habitants, de concevoir des projets adaptés et de déterminer les sources de financement nécessaires à sa mise en œuvre. Afin d'assurer une prise en compte exhaustive des attentes locales, les citoyens seront consultés à chaque étape du projet.

Le travail s'organisera en cinq phases, chacune comportant plusieurs étapes méthodologiques. Ces phases portent sur la préparation, la définition de la vision, des orientations stratégiques, des objectifs et des résultats attendus. Elles incluent également la programmation, la rédaction et la validation du plan, puis son adoption par le Conseil municipal et son approbation par le préfet.



Les officiels et les membres du comité de pilotage

Au cours de l'atelier, les parties prenantes ont suivi les grandes étapes du processus d'élaboration du PDC ainsi que la présentation des membres du comité de pilotage et du cabinet d'appui. Elles ont été éclairées sur le contexte de mise en œuvre du programme Forests4Future en lien avec la planification du développement.

Le secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo, Bawo Moukadassi, l'administratrice des collectivités locales, Mme Pindra Samiya et le directeur régional de l'Environnement, Lt-Col Aledi Palakyèm ont invité chaque acteur à apporter sa contribution afin que le futur PDC de Tchaoudjo 2 reflète les aspirations des populations et constitue un référentiel pour les actions de développement des prochaines années.

Le maire de la commune Tchaoudjo 2, Kiliou Kokolou a confirmé l'engagement de l'exécutif communal à accompagner et à œuvrer pour la bonne réussite de ce processus qui va définir la bonne trajectoire d'un développement inclusif et durable pour leur municipalité.

Le conseiller technique de Forests4Future/GIZ, Dr Koumantiga Dabitora a réitéré l'engagement des partenaires à continuer d'accompagner le Togo dans ses efforts pour restaurer ses paysages forestiers, renforcer la gouvernance locale et améliorer les moyens de subsistance des populations.

La rencontre a pris fin par une opération de mise en terre de plants.

ATOP/MEK/JK/BV

BINAH :

UNE CAMPAGNE DE COLLECTE DE SANG AU CHP PAGOUDA ET AU CMS DE KETAO

Pagouda, 6 août (ATOP) - Une campagne de collecte de poche de sang s'est déroulée les 5 et 6 août, respectivement au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Pagouda et au Centre médico-social (CMS) de Kétau.

L'initiative émane de la direction préfectorale de la santé de la Binah, en collaboration avec le Centre régional de transfusion sanguine (CRDS) de Kara. Elle vise à

mobiliser les agents de santé et la population autour du don volontaire et bénévole de sang.



Prélèvement de sang

patient. « Ensemble faisant du don de sang un acte régulier de solidarité et contribuons à sauver des vies », a conclu Dr Katchoou.

ATOP/AK/MG

La campagne a permis de collecter des poches de sang pour répondre aux besoins transfusionnels des centres de référence en vue de renforcer la prise en charge des urgences médico-chirurgicales.

Le directeur préfectoral de la Santé de la Binah, Dr. Katchoou Wiyao a fait savoir que le don de sang est un geste simple, citoyen et salvateur qui permet de sauver de nombreuses vies. Il a expliqué que chaque poche de sang collectée représente une chance de survie pour un

DEVELOPPEMENT LOCAL :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE DOUFELGOU 1 RENFORCE SA PROXIMITE AVEC SES POPULATIONS

Niamtougou, 6 août (ATOP) - Le conseil municipal de la commune Doufelgou 1 a effectué, du 4 au 6 août, une tournée d'information, de prise de contact et de sensibilisation dans les huit cantons de son ressort territorial.



Le maire s'adressant à la ...



...du canton d'Agbandé-Yaka

L'initiative vise à instaurer un dialogue direct avec ses populations, à renforcer la proximité entre les élus locaux et leurs administrés afin de promouvoir une gouvernance participative. La tournée a conduit l'équipe municipale dans les cantons de Massédéna, Pouda, Siou, Koka, Ténéga, Baga et Niamtougou et Agbandé-Yaka. A chaque étape, les membres du conseil ont été présentés aux populations. Les membres du « Bureau du citoyen », une structure destinée à favoriser la participation citoyenne et la prise en compte des préoccupations des habitants, ont été également présentés.

Ces rencontres ont réuni les chefs traditionnels, les membres des comités villageois, de quartier et cantonaux de développement (CVD, CVQ et CCD), les collecteurs de taxes ainsi que les comités de gestion des marchés. Elles ont permis aux autorités municipales de recueillir les préoccupations, les attentes et les propositions des communautés en vue d'améliorer la gouvernance locale.

Les échanges ont aussi porté sur les principales orientations du Plan de développement communal (PDC), afin de susciter l'adhésion des populations aux projets d'infrastructures et de développement socio-économique prévus dans la commune.

Par ailleurs, les participants ont été sensibilisés au civisme, à la citoyenneté, à la cohésion sociale et au vivre-ensemble.

Le maire de Doufelgou 1, Barima Massoka Etienne, a rappelé l'importance du civisme fiscal. Il a souligné que le paiement régulier des taxes et impôts constitue un levier essentiel pour le financement des services publics et des projets de développement. Le maire a, en outre réaffirmé la disponibilité du conseil municipal à rester à l'écoute des préoccupations des populations.

ATOP/SG/TAL/BA

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES :

LES CONSOMMATEURS DE DOUFELGOU ET DE LA KERAN INFORMES DES INNOVATIONS

Niamtougou, 6 août (ATOP) – Les membres des associations de consommateurs des préfectures de Doufelgou et de la Kéran ont été édifiés, le mercredi 5 août à Niamtougou, sur les nouvelles réformes introduites par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).



Les participants suivant...



...le maire (au micro) ouvrant les travaux

L'activité s'intègre dans le cadre de la 7^e tournée nationale d'information et de sensibilisation de l'ARCEP sur les services des communications électroniques au Togo. Elle a permis d'informer les représentants de l'Association togolaise des consommateurs (ATC), de la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) et du Mouvement de Martin Luther King (MMLK) sur les missions de l'ARCEP, les grilles tarifaires appliquées par les opérateurs Moov Africa Togo et Yas Togo, la protection contre les risques liés aux installations radioélectriques ainsi que la prévention contre les arnaques.

Les responsables de l'ARCEP ont particulièrement présenté la décision du 19 février 2026 qui renforce la protection des consommateurs. Cette réforme prévoit notamment la conservation des reliquats de forfaits non consommés, une facturation plus équitable des offres internet et l'allongement de la durée de validité des cartes SIM inactives.

Les échanges ont également porté sur les huit droits fondamentaux du consommateur, à savoir le droit à la sécurité, à la satisfaction des besoins de base, à l'information, à la réparation, au choix, à l'éducation, à être entendu et à un environnement sain.

Le directeur juridique et de protection des consommateurs à l'ARCEP, Kader Ouro-Agoro a rappelé que tous les citoyens, qu'ils résident en milieu urbain ou rural, ont droit à des services de télécommunication accessibles, abordables, équitables et de qualité. Il a invité les usagers à réclamer le remboursement de tout prélèvement indu, quel qu'en soit le montant, afin de préserver leurs droits et de contribuer à la protection de l'économie nationale. « Être à l'écoute et traiter les réclamations n'est pas une faveur accordée aux

usagers, mais un devoir constitutionnel et légal de l'organisme régulateur pour justifier sa mission de service public » a fait savoir M. Ouro-Agoro.

Le président de l'ATC, Benetti Gagalo, a indiqué que cette séance vise à permettre aux consommateurs de mieux connaître leurs droits et de maîtriser davantage l'utilisation des services de télécommunications.

Le maire de la commune Doufelgou 1, Barima Massoka a évoqué les difficultés liées à la qualité de la connexion Wi-Fi par les utilisateurs locaux. Il a exhorté les participants à relayer les informations reçues afin de mieux défendre les intérêts des populations.

Les participants se sont réjouis des connaissances acquises, qu'ils entendent partager au sein de leurs communautés pour une meilleure protection des droits des consommateurs.

ATOP/SG/TAL/BV



Une présentation

LE MANUEL SUR LES PRATIQUES ENDOGENES DE PROTECTION DE L'ENFANCE VALIDE A WAHALA

Notsè, 6 août (ATOP) - Les acteurs communautaires et les personnes ressources de la commune Haho 4 ont validé le manuel sur les pratiques et mécanismes endogènes de protection de l'enfance, le mardi 4 août à Wahala.

L'initiative est portée par le Collectif des centres de développement des enfants et des jeunes (CDEJ) de Haho-nord, en partenariat avec l'ONG Compassion International Togo. Elle s'inscrit dans une dynamique de valorisation des pratiques positives des communautés en matière de protection de l'enfance. Le projet vise également à renforcer le dialogue familial, l'accompagnement scolaire des enfants et des jeunes, la solidarité communautaire ainsi que la collaboration entre les communautés, les services techniques de l'État et les collectivités territoriales.



Autorités locales et participants

Composé de 32 pages, le manuel présente les concepts liés aux pratiques et mécanismes endogènes de protection de l'enfance, les objectifs de l'approche endogène ainsi que les principales pratiques traditionnelles favorisant la protection des enfants. Il met notamment en avant les légendes, les proverbes, les dialogues et conseils, les écoles d'apprentissage, les prières de protection ainsi que le rôle des chefs traditionnels et des leaders communautaires dans la prévention des risques.

Le document explique également l'importance de préserver ces pratiques, propose des stratégies pour leur valorisation et décrit le fonctionnement des comités villageois de

protection de l'enfant. Il est enrichi d'illustrations mettant en évidence les différents mécanismes endogènes de protection.



Prestation des jeunes

ressources à préserver les pratiques positives afin de garantir un environnement protecteur et favorable au développement intégral des enfants. Elle a rappelé l'engagement du gouvernement en faveur du bien-être des enfants et de la protection de leurs droits.

La cérémonie a été marquée par des prestations artistiques de jeunes mettant en valeur les pratiques et mécanismes endogènes de protection de l'enfance.

ATOP/YM/AO/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg

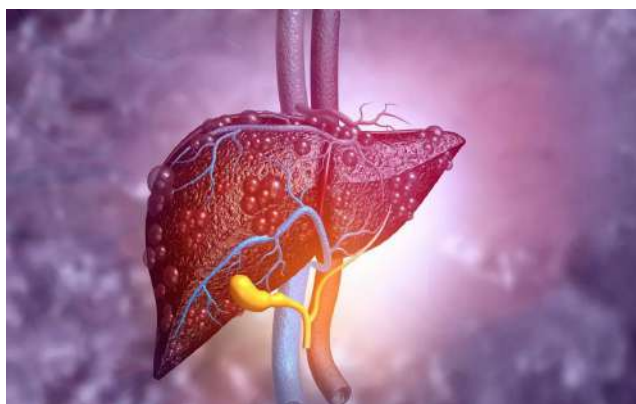


DOSSIER

HEPATITES VIRALES :

COMPRENDRE LES MODES DE TRANSMISSION POUR MIEUX PREVENIR LES RISQUES

PAR ABEL OZIH



Un foie malade (Photo internet)

évoluent généralement sans signes apparents, retardant ainsi le dépistage et la prise en charge », fait savoir Dr Mathieu Kponou Tobossi, spécialiste en Diéto-phyto-hépatologie.

Selon les données du ministère en charge de la Santé, les jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans sont particulièrement touchés, avec une prévalence pouvant atteindre 16 %

Souvent asymptomatiques mais potentiellement mortelles, les hépatites virales, notamment les hépatites B et C, continuent de représenter un enjeu majeur de santé publique au Togo. Ces infections, qualifiées de « tueuses silencieuses », peuvent évoluer durant plusieurs années sans signes apparents avant d'entraîner de graves complications comme la cirrhose ou le cancer du foie.

« Les formes chroniques, notamment les hépatites B et C, touchent le foie et

pour l'hépatite B et 10 % pour l'hépatite C. Ces chiffres sont jugés préoccupants par les professionnels de santé.

Des modes de transmission bien établis



Dr Tobossi Mathieu

Les voies de transmission des virus responsables des hépatites B et C sont aujourd'hui clairement identifiées. « L'hépatite B se transmet par voie sexuelle (sperme, les sécrétions vaginales), par le sang, de la mère à l'enfant à la naissance ou encore durant l'enfance, entre enfants et entre adultes. L'hépatite C se transmet principalement par le sang, notamment lors de transfusions non sécurisées, par du matériel médical contaminé ou l'usage de seringues non stériles et aussi lors d'usage

de matériel de travail piquant ou coupant », explique Dr Mathieu Kponou Tobossi.

Le virus de l'hépatite B peut également être retrouvé dans d'autres liquides biologiques tels que la sueur et la salive. Toutefois, la concentration virale dans ces dernières demeure nettement inférieure à celle présente dans le sang. « Le risque de transmission par la salive n'est pas nul, mais il reste faible. Il peut survenir en cas de contact avec une muqueuse lésée ou une plaie, lors du partage d'objets contaminés comme les brosses à dents, en cas de morsure humaine ou de baiser profond s'il existe des lésions buccales ou des saignements des gencives », précise le spécialiste. Quant à la sueur, le contact de peaux de personnes infectées et blessées (lors d'un jeu sportif avec blessure ou d'un accident par exemple) peut permettre l'échange de fluides sanguins souillés.

Une maladie qui évolue souvent dans le silence

Toutes les personnes infectées par le virus de l'hépatite B ne développent pas la maladie de la même manière. Deux formes principales sont distinguées : la forme active et la forme inactive.

« Dans la forme active, la charge virale dépasse 2 000 UI/ml. Des lésions hépatiques peuvent apparaître, détectables par échographie ou fibroscan. Sans traitement, le risque de complications est élevé », explique Dr Tobossi. Le traitement vise alors à réduire la charge virale et à préserver le fonctionnement du foie.

Dans la forme inactive, la charge virale reste faible et le foie peut être indemne ou légèrement atteint. « Aucun traitement n'est alors requis, mais un suivi médical régulier est recommandé, la maladie pouvant se réactiver avec le temps. Même en phase inactive, le porteur demeure potentiellement contagieux », avertit le spécialiste.

Concernant l'évolution de l'infection, l'hépatite B aiguë peut rester sans symptômes durant les six premiers mois ou se manifester par des douleurs abdominales, des vomissements ou des éruptions cutanées. Dans de rares cas, elle peut évoluer vers une forme fulminante, potentiellement mortelle.

Lorsque l'infection persiste au-delà de six mois, elle devient chronique. « Dans 80 à 90 % des cas, les patients ne présentent aucun symptôme. Les autres peuvent souffrir de fatigue, de jaunisse, de troubles digestifs ou de douleurs articulaires, des signes non spécifiques à la maladie », indique Dr Tobossi. Sans prise en charge, l'hépatite B chronique peut évoluer vers une cirrhose ou un cancer du foie, avec des complications sévères telles que des douleurs abdominales intenses, une augmentation du volume du foie ou des œdèmes des membres inférieurs.

Vaccination et dépistage, des moyens essentiels de prévention

Face à la progression silencieuse de ces infections, les spécialistes recommandent le dépistage précoce et la vaccination. La prévention contre l'hépatite B repose principalement sur un vaccin administré en trois doses. « Ce vaccin protège également contre l'hépatite D. En revanche, aucun vaccin n'est encore disponible contre l'hépatite C, dont la prévention passe par l'évitement de tout contact avec du sang contaminé. Des traitements curatifs existent toutefois pour cette dernière », rappelle Dr Tobossi.



Une séance de prélèvement sanguin

Le spécialiste recommande la vaccination universelle dès la naissance ou après un dépistage à l'âge adulte. Il insiste également sur le respect d'une part des règles d'hygiène (éviter l'alcool, réduire les corps gras et le sucre, être prudent face à certains médicaments jugés toxiques pour le foie tel que le paracétamol) et d'autre part l'interdiction de partager des objets personnels comme les brosses à dents, les rasoirs ou les couverts, de rapport sexuel à risque sans protection ainsi que l'évitement des contacts bucco-sanguins chez les personnes porteuses du virus.

Pour freiner la progression de ces infections au sein de la population, Dr Mathieu Kponou Tobossi appelle enfin au renforcement de l'éducation sanitaire et à une meilleure sensibilisation sur l'importance du dépistage et de la vaccination.



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

NIGERIA :

AU MOINS 308 PERSONNES ENLEVEES ONT ETE SECOURUES LORS D'UNE OPERATION MILITAIRE

Abuja, (Xinhua) - Le président nigérian Bola Tinubu a confirmé le mercredi 5 août qu'au moins 308 personnes, retenues en otage depuis plusieurs mois par des terroristes présumés dans la région centrale du pays, avaient été secourues lors d'une opération militaire menée grâce à des renseignements.

Le président nigérian a qualifié dans un communiqué cette opération de "réussie". Les victimes faisaient partie des centaines de personnes enlevées lors d'attaques distinctes dans les Etats de Kwara et du Niger (centre-nord) entre le 3 et le 4 février. Selon lui, environ 163 des victimes secourues avaient été enlevées dans la communauté de Woro, située dans l'Etat de Kwara, tandis que les 145 autres avaient été enlevées dans l'Etat voisin du Niger. Elles ont été secourues dans la forêt du parc national du lac Kainji, située dans la circonscription administrative locale de New Bussa, dans l'Etat du Niger, au cours d'une opération coordonnée fondée sur des renseignements.

Les autorités nigérianes ont déclaré que cette mission constituait "la plus grande opération de sauvetage jamais menée en une seule journée par une équipe de sécurité interarmées", démontrant ainsi l'efficacité et la coordination croissantes des forces de sécurité du pays. Le mois dernier, une opération militaire avait permis de libérer 44 élèves et enseignants qui étaient retenus en otages depuis 56 jours dans une forêt de l'Etat d'Oyo (sud-ouest).

Le Nigeria est confronté à une multitude de problèmes de sécurité, notamment le terrorisme, les enlèvements, le banditisme, le militantisme armé, la prolifération des armes légères et de petit calibre, ainsi que les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Xinhua

LA BANQUE MONDIALE ANNONCE 340 MILLIARDS DE FRANCS CFA DE FINANCEMENTS EN FAVEUR DU SENEGAL

Dakar, (Xinhua) - La Banque mondiale a annoncé 340 milliards de francs CFA (environ 599 millions de dollars) de nouveaux financements en faveur du Sénégal, destinés à l'agriculture, aux transports, ainsi qu'au renforcement de la résilience des jeunes et des femmes, a indiqué le mercredi 5 août la présidence sénégalaise.

Cette annonce est intervenue à l'issue d'une audience accordée par le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye à Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Selon la présidence, la Banque mondiale a également confirmé un appui budgétaire direct à l'Etat sénégalais, ainsi que l'élargissement des financements adossés aux résultats. « Ce n'est pas seulement le volume de la coopération qui progresse, c'est sa nature même qui évolue », a-t-elle souligné, estimant que ces engagements témoignaient de la confiance placée dans les réformes et la trajectoire du Sénégal.

Les priorités définies par les deux parties concernent notamment la réduction des coûts de l'énergie, l'accélération de la transition solaire, la résilience agricole au service de la souveraineté alimentaire et l'amélioration du climat des affaires, d'après la même source.

La modernisation des finances publiques et de la gouvernance restera également au cœur de l'accompagnement de la Banque mondiale, a ajouté la présidence.

Les échanges ont également porté sur l'élaboration d'un cadre de partenariat appelé à structurer la coopération entre le Sénégal et la Banque mondiale au cours des dix prochaines années.

Xinhua

TCHAD :

HUIT MORTS ET 75 CAS DE CHOLERA RECENSES A N'DJAMENA

N'djamena, (Xinhua) - L'épidémie de choléra en cours à N'Djamena, capitale du pays, a fait huit morts sur un total de 75 cas recensés jusqu'à mardi, selon un bilan officiel présenté mercredi 5 août par les autorités tchadiennes.

Selon ces données, huit patients sont décédés, huit autres sont actuellement pris en charge dans des structures sanitaires, tandis que 59 personnes ont été déclarées guéries. Neuf quartiers de la capitale sont touchés par l'épidémie.

Ce bilan a été présenté lors d'une réunion d'urgence présidée par Amina Kodjiana, déléguée générale du gouvernement auprès de N'Djamena, en présence notamment de responsables locaux et du ministère de la Santé publique. Les autorités sanitaires ont rappelé les principaux modes de transmission du choléra et les mesures de prévention,

notamment le lavage des aliments avant leur consommation, le lavage des mains, la consommation de l'eau potable et le maintien d'un environnement propre.

Mme Kodjiana a exhorté les responsables locaux à intensifier la sensibilisation afin d'encourager la population à une prise de conscience et à l'adoption de comportements permettant d'endiguer la propagation de l'épidémie.

Xinhua

KENYA :

LA MONTEE DES EAUX DES LACS RAPPROCHE LES CROCODILES DES POPULATIONS

(Africanews) - Sur le toit de ce qui fut un complexe touristique désormais quasiment englouti, un crocodile prend le soleil... À mesure que les eaux du lac Baringo, au Kenya, montent le submergent les terres, crocodiles et hippopotames se rapprochent dangereusement des maisons alentour où vivent encore des milliers de familles.

Comme celles d'autres lacs de la région de la Vallée du Rift, les eaux de Baringo, à environ 200 km au nord-ouest de Nairobi, ont atteint un niveau jamais vu en un demi-siècle, attribué par les scientifiques à des précipitations extrêmes liées au changement climatique.

Selon l'administration locale de gestion des catastrophes, des dizaines de milliers d'habitants des rives ont déjà dû être relogés à proximité. Mais certains disent que le lac continue de les suivre. Près d'une maison au seuil léché par l'eau, trois autres crocodiles se prélassent.

En 2011, année de la première crue significative du lac, un hippopotame a attaqué et tué le mari de Mary Milka Tiren, qui rentrait de l'hôtel où il travaillait, désormais également sous l'eau. Dix ans plus tard, un crocodile a attaqué son fils de neuf ans qui, après trois mois d'hôpital, a gardé plusieurs cicatrices.

Le saurien « cherchait à lui arracher le bras » mais l'enfant a pu être secouru, raconte sa mère. « Il y a eu une hausse des attaques de crocodiles, non parce qu'il y a plus de crocodiles, mais parce que le lac est désormais proche des maisons », explique à l'AFP Jackson Komen, directeur du Service kényan de protection de la vie sauvage (KWS) pour l'aire protégée du lac Baringo. « Il y a aussi des attaques d'hippopotames, car quand le lac s'est étendu, l'écosystème voisin » où ces mammifères venaient brouter « a disparu ».

« Désastre écologique »

L'analyse par l'AFP d'images satellites montre que la surface du lac Baringo a crû de 70% depuis 2010, passant de 138 à 234 km² en 2026. Dans le même temps, le lac Bogoria voisin s'est étendu de 21%, passant de 34 à 41 km².

A peine 10 km séparent désormais les rives de deux lacs. Et les scientifiques craignent désormais un « désastre écologique » si elles se rejoignent et que se mélangent l'eau douce de Baringo et celle hautement saline et alcaline de Bogoria.

Jackson Komen craint un « changement complet » et imprévisible des écosystèmes. « Si les deux lacs se mélangent, poissons, crocodiles et hippopotames pourraient ne pas survivre », ajoute-t-il, prévoyant « un désastre écologique que nous ne savons pas gérer ». « Je ne sais pas si l'être humain sera capable de continuer à vivre ici », souligne-t-il, Baringo fournissant eau potable et d'irrigation, et alimentant un prospère secteur de la pêche.

Certains experts estiment que le « débordement est déjà en cours » entre les deux lacs. « Les données altimétriques satellitaires montrent que le niveau de Bogoria est suffisamment haut pour qu'il verse dans Baringo », indique à l'AFP Mathew Herrnegger, chercheur à l'Institut d'hydrologie et de gestion de l'eau à l'Université des ressources

naturelles et sciences de la vie de Vienne (Autriche), ajoutant que la quantité d'eau amenée à se déverser et son potentiel impact restent incertains.

« Désarmés »

La crue des deux lacs a également sévèrement touché le secteur du tourisme. Environ « 80% des réserves naturelles communautaires ont disparu » sous les eaux, note Jackson Komen, obligeant à transférer ailleurs girafes, autruches, phacochères et impalas. Des journalistes de l'AFP ont vu quatre complexes hôteliers émergeant désormais à peine du lac Baringo. Un autre, vide, est abandonné sur une île.

La crue de Bogoria a chassé une partie des millions de flamands roses ayant fait sa renommée et englouti ses célèbres geysers d'eau chaude. Les recettes touristiques annuelles ont été divisées par cinq et ne représentent désormais plus qu'environ 200 000 euros, selon Michael Baimet, directeur des services locaux de gestion des catastrophes. Sur internet, les visiteurs se plaignent du faible nombre de flamands roses à Bogoria et des routes infranchissables car inondées.

Douze écoles des rives de Baringo et Bogoria sont partiellement ou totalement submergées, selon des chiffres officiels. Sur l'île de Kokwa, au milieu de Baringo, l'eau a submergé la clôture séparant le lac du dortoir des filles de l'école primaire. « C'est risqué pour les pensionnaires, les hippopotames et crocodiles errant dans l'école la nuit », explique un responsable de l'établissement ayant requis l'anonymat. « Nous avons dû embaucher deux gardes de sécurité ».

L'école craint que les fortes pluies attendues avec le phénomène météorologique El Niño en octobre n'engloutissent le dortoir. Les habitants de l'île savent qu'un déménagement est inéluctable, mais retardent l'échéance en raison de son coût.

Autour de sa parcelle d'autrefois un hectare, Faith Mpayei a déjà déplacé deux fois sa clôture depuis 2016. Mais celle-ci est à nouveau submergée et l'eau continue d'avancer vers sa maison. « On est impuissants », constate cette mère de cinq enfants. « Je dois déménager (...) il n'y a plus rien à faire ici ». Africanews



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



SPORTS

INTERCLUBS DE LA CAF :

L'ASCK HERITE DE L'ASEC MIMOSAS (COTE D'IVOIRE), ASKO DEFIERA L'AS ZAM DU NIGER

Lomé, 6 août (ATOP) - Les deux représentants togolais en compétitions interclubs de la CAF connaissent désormais leurs adversaires pour le premier tour préliminaire de la saison 2026-2027. Le tirage au sort effectué le jeudi 6 août, au Caire en Égypte, a réservé des confrontations ouest-africaines à l'ASCK et à ASKO de Kara.

Ligue des champions : un cho

Engagée en Ligue des champions de la CAF, l'Association Sportive des Chauffeurs de la Kozah affrontera l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire au premier tour préliminaire.

Les Chauffeurs de la Kozah devront se mesurer à un adversaire expérimenté sur la scène continentale. Cette affiche constitue également des retrouvailles entre les deux

formations, qui s'étaient déjà croisées en 2024 en Coupe de la Confédération de la CAF. En cas de qualification pour le second tour préliminaire, l'ASCK affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le MAS de Fès du Maroc et Rahimo FC du Burkina Faso.

Le représentant togolais devra donc négocier avec sérieux cette première étape afin de poursuivre son aventure dans la plus prestigieuse compétition africaine de clubs.

Coupe de la Confédération : ASKO face à l'AS ZAM

De son côté, ASKO de Kara entamera sa campagne en Coupe de la Confédération de la CAF face à l'AS ZAM du Niger. Les Kondonas de la Kozah tenteront de franchir ce premier obstacle afin de se rapprocher de la phase de groupes. En cas de qualification pour le second tour préliminaire, ASKO croisera le vainqueur de la rencontre entre le FC Diarra du Mali et Nations FC du Ghana.

Cette confrontation offre au représentant togolais une nouvelle occasion de faire valoir son expérience et ses ambitions sur la scène continentale.

Les matchs programmés en septembre

Les rencontres aller du premier tour préliminaire de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération sont programmées du 4 au 6 septembre 2026. Les matchs retour se disputeront une semaine plus tard, du 11 au 13 septembre 2026.

L'ASCK et ASKO de Kara disposent désormais de quelques semaines pour peaufiner leur préparation et aborder dans les meilleures conditions ces premières échéances continentales. Les deux représentants togolais auront pour ambition de franchir ce premier tour et de porter haut les couleurs du Togo sur la scène africaine. ATOP (Source : FTF)

LA CAF ET L'UCAD CONCLUENT AVEC SUCCES LE PROGRAMME EXECUTIF DE MANAGEMENT DU FOOTBALL DE LA CAF

(CAF) - La Confédération Africaine de Football (CAF), en partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), a clos le mercredi 5 août, avec succès la première édition francophone du Programme Exécutif de Management du Football de la CAF, franchissant une nouvelle étape dans son engagement en faveur du renforcement des capacités des administrateurs du football africain.

Organisé en collaboration avec l'UCAD, le programme s'est achevé le 29 juillet après plusieurs semaines de formation alternant des sessions en ligne et des modules en présentiel à Dakar, au Sénégal. Cette première édition a réuni des secrétaires généraux ainsi que des hauts responsables des Associations Membres de la CAF issus du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, des Comores, de Djibouti, du Gabon, de Madagascar, de la Mauritanie, du Maroc, du Rwanda, du Sénégal et du Togo.

Le Programme Exécutif de Management du Football de la CAF s'inscrit dans le cadre du Programme CAF IMPACT et constitue l'une des initiatives phares soutenant la vision du Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, visant à renforcer la gouvernance, le leadership et le professionnalisme de l'administration du football au sein des 54 Associations Membres de la CAF.

Au cours de cette formation, les participants ont suivi un programme complet portant notamment sur la planification stratégique, la gestion de projets, la gestion opérationnelle, la stratégie financière, la gestion des ressources humaines, le marketing, le sponsoring, les aspects juridiques et réglementaires, ainsi que les relations publiques et la gestion de crise.

Le lancement de cette édition en langue française élargit l'accès à une formation exécutive de haut niveau pour les Associations Membres francophones de la CAF. Il témoigne également de la volonté de l'instance continentale de former une nouvelle génération de dirigeants capables de promouvoir une gouvernance moderne et d'accompagner le développement durable du football africain.

La Directrice des Associations Membres de la CAF, Sarah Mukuna, a déclaré : « À travers le Programme Exécutif de Management du Football de la CAF, nous dotons nos Associations Membres des connaissances, des compétences et des qualités de leadership nécessaires pour renforcer leur gouvernance, améliorer leurs pratiques de gestion et soutenir le développement durable du football africain. »

Cette édition francophone a été animée par plusieurs experts reconnus dans les domaines du sport, de la gouvernance et de la gestion.
Cafonline



Copyright, ATOP. Tous droits réservés